

AVRIL 2020 • Hors-série

# Le Mag'

Le journal de Cagire Garonne Salat



  
**Cagire  
Garonne  
Salat**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## Sommaire

**Continuité des services**  
3-4-5

**Report du second tour  
des municipales**  
6

**Économie**  
7

**Centres COVID-19**  
8

## Le Mag'

**Printemps 2020**  
#hors-série COVID-19

**Communauté de communes  
Cagire Garonne Salat**  
15 Avenue du Comminges  
31260 Mane | 05 61 98 49 30  
secretariat@cagiregaronnesalat.fr  
**Pôle Aspet** : 05.61.94.86.50  
**Pôle Saint-Martory** : 05.61.90.36.30

**Directeur de la publication**  
François Arcangeli

**Crédits photo**  
© 3CGS / DR

ISSN : 2555-9915

Un numéro spécial téléchargeable  
en ligne sur le site

[www.cagiregaronnesalat.fr](http://www.cagiregaronnesalat.fr)

## Édito



Dans ce contexte tout à fait exceptionnel où le COVID-19 oblige la plupart d'entre nous à rester confinés à domicile, la communauté de communes peut compter sur l'engagement et le professionnalisme de ses agents pour maintenir les activités qui nous sont

essentielles : les services à la personne avec le SAAD et le SSIAD, l'accueil des enfants du personnel soignant, la collecte des ordures ménagères, les services supports, la direction générale. Qu'ils soient sur le terrain ou en télétravail depuis leur domicile, je veux en votre nom remercier toutes celles et ceux qui assurent dans ces conditions difficiles leur mission.

La cellule de crise de la communauté de communes se réunit chaque jour tous les matins par téléphone pour traiter les urgences et répondre à toutes les questions et les difficultés qui peuvent se poser. Un contact étroit avec les professionnels de santé et nos trois centres de proximité COVID-19 s'est établi notamment pour faire face aux besoins d'équipements de protection.

N'hésitez pas à solliciter votre maire si vous avez des besoins. La communauté de communes sera à ses côtés pour y répondre.

Dans l'attente de jours meilleurs, respectez les gestes barrières, restez chez vous, et prenez soin de vous et de vos proches !

**François Arcangeli**  
Président  
Conseiller Régional d'Occitanie

**#restezchezvous**

RETROUVEZ L'ACTU DE L'INTERCOMMUNALITÉ SUR NOTRE PAGE

 Facebook/Communauté de communes Cagire Garonne Salat

# Plan de continuité des services

Depuis le 14 mars 2020, la France est en phase de niveau 3 dans la lutte contre la pandémie due au virus COVID-19. La communauté de communes a activé un plan de continuité d'activités depuis le vendredi 13 mars 2020 avec pour objectifs de participer à l'atténuation de la crise sanitaire que nous traversons, de protéger les agents sur leur lieu de travail et d'assurer une continuité de service essentielle à la vie de nos concitoyens.

## AIDE À DOMICILE

### Des agents engagés

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) continuent de fonctionner et d'assurer leurs missions auprès des personnes âgées et des plus fragiles.

Les accueils physiques au public sont fermés jusqu'à nouvel ordre, mais l'accueil téléphonique du standard de la communauté de communes et des services SAAD et SSIAD est assuré.

Le département de la Haute-Garonne est, comme l'ensemble des départements de France, aujourd'hui considéré comme « zone d'exposition à risque » par Santé Publique France. La fourniture de masques s'organise. La filière pour le SSIAD dépend aujourd'hui du CHU de Purpan avec des dotations une fois par semaine. La filière pour le SAAD dépend depuis le 1<sup>er</sup> avril de la sous-préfecture de Saint-Gaudens. Dotation régionale et départementale sont en cours.

L'usage d'un masque est validé pour les services SSIAD et SAAD depuis le 25 mars 2020.



JOINDRE LE SAAD : 05.61.97.85.94  
LE SSIAD : 05.61.98.49.35



**Anne Bergamelli,**  
Vice-présidente, référente COVID-19  
pour la cellule de crise de la  
communauté de communes

« Nous avons dû faire en sorte que ces services continuent à fonctionner au mieux, avec le souci permanent de préserver le plus possible la santé des personnes aidées comme celle des intervenants, alors que nous n'avons reçu que très peu d'équipement de protection, jusqu'ici réservés aux services hospitaliers et aux médecins et infirmiers libéraux.

Nous disposons d'un petit stock d'équipements de protection qui ont pu être distribués à tous les agents des services à la personne, de façon à ce qu'ils puissent se protéger en cas de suspicion d'infection évocatrice (toux – fièvre) chez l'un ou l'autre de leurs bénéficiaires.

Dans le but de réduire les contacts et les risques de contamination des personnes visitées, nous avons décidé de suspendre, pendant la durée de cette crise, les aides aux ménages non indispensables à la survie, tout en maintenant un contact régulier par téléphone avec ces bénéficiaires pour s'assurer que tout va bien, et en même temps les reconforter. Nous prenons également contact avec les mairies pour leur signaler ces personnes âgées qui pourraient être en difficulté.

Nous savons bien que nos anciens ont besoin de réconfort et d'affection, mais nous demandons aux familles de réduire au minimum leurs visites et de privilégier les appels téléphoniques pour leurs parents âgés. C'est la meilleure façon de réduire le risque de contamination de ces personnes particulièrement vulnérables et fragiles ».

# Plan de continuité des services

## ENFANCE - JEUNESSE

### Fermeture des accueils

Les accueils périscolaires, les multi-accueils et les centres de loisirs du territoire intercommunal sont fermés. Tous les voyages et sorties prévus sont annulés.

### Assistantes maternelles

Les assistantes maternelles ne sont pas concernées par la suspension de l'accueil. Néanmoins avec les mesures de confinement, certains parents ont suspendu l'accueil de leur enfant. Le Relais des Assistantes Maternelles, le RAM Cagire Garonne Salat, est fermé. Cependant un suivi est assuré par messagerie. En cas de questionnements, assistantes maternelles ou parents sont invités à adresser un message à l'adresse suivante :

RAMLESPETITSDIABLES@CAGIREGARONNESALAT.FR



### Pour les enfants du personnel soignant

Afin de permettre aux soignants de remplir leur indispensable mission, le service Enfance - Jeunesse assure sur le territoire un service minima de garde (crèche et garderie) qui est réservé aux enfants des personnels identifiés par le gouvernement nécessaires à la gestion de cette crise.



### TRANSPORT À LA DEMANDE

Le TAD est suspendu jusqu'à nouvel ordre.

## SPORTS

Le gymnase d'Aspet et le tennis couvert de Saint-Martory, tous deux équipements sportifs intercommunaux, sont fermés.

## TOURISME



*Le lac de Touille interdit au public.*

L'OFFICE DE TOURISME communautaire à Aspet et les Bureaux d'Information Touristique d'Arbas, Salies-du-Salat et Saint-Martory sont fermés, mais l'équipe reste mobilisée en télétravail : CONTACT@OPYRENEES.FR

**BONNEFONT** : l'abbaye de Bonnefont est fermée au public, les stages et événements prévus sont annulés jusqu'à nouvel ordre.

**LE LAC DE TOUILLE** est fermé au public depuis le samedi 20 mars, par arrêté municipal et arrêté préfectoral. La pêche y est également interdite.

**TOUS LES SENTIERS DE RANDONNÉES** (marche, VTT, équitation) SONT INTERDITS.



## GESTION DES DÉCHETS

### Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères continue sur le territoire intercommunal. Afin que les éboueurs puissent assurer leur mission en toute sécurité, des conditions drastiques de sécurité et d'hygiène ont été mises en place. Ripeurs et chauffeurs, qui travaillent souvent par trois, ne sont plus tous en même temps en cabine : la communauté de communes a mis à leur disposition des véhicules de service et chaque agent est équipé d'un masque de protection.



- ➔ Pensez à eux, fermez bien le sac-poubelle noir.
- ➔ Si vous êtes malade, jetez tous les masques, mouchoirs et gants dans un premier sac fermé et chassé d'air (pour éviter l'éclatement) puis déposez-le dans le sac-poubelle noir.
- ➔ Ne jetez rien sur la voie publique : entreposez temporairement vos encombrants, vos déchets verts et spéciaux chez vous jusqu'à réouverture des déchetteries.
- ➔ Ne mettez pas de verre ni d'encombrants dans les poubelles.

### Déchetteries

Les déchetteries intercommunales de Mane et de Saint-Martory sont fermées. Il en est de même pour la déchetterie d'Aspet qui dépend du SIVOM Saint-Gaudens-Montréjeau-Aspet-Magnoac. En attendant, merci de stocker vos encombrants chez vous !

### Points Tri

Le centre de traitement des recyclables est fermé. En conséquence, les points tri ne sont plus collectés sur le territoire Cagire Garonne Salat.

Merci de stocker les recyclables à votre domicile en attendant le retour à la normale et de ne pas déposer vos déchets au pied des colonnes de tri déjà pleines.

### Déchets verts pensez au COMPOST

- Mauvaises herbes, tailles de haies, tontes de pelouse, épluchures de légumes, marc de café...
- Les déchetteries étant fermées, que faire de tous ces déchets verts ?



Voici quelques astuces pour réaliser un bon compost qui vous permettra ensuite d'enrichir votre terre.

- Qu'elle soit en tas, de surface ou dans un composteur, la production de compost est une affaire de temps et d'exposition : l'emplacement doit être semi-ombragé pour qu'il ne soit ni trop sec ni trop humide.
- Le compost peut mettre quelques mois à plus d'un an pour se former selon la méthode utilisée et la quantité de déchets amenée.
- L'important pour constituer du compost est d'utiliser la matière organique du jardin et celle de la cuisine (sauf viande, poisson et huile).
- Il faut amener ses déchets riches en azote et en carbone en proportion équivalentes et préalablement coupés en petits morceaux.

#### ➔ DÉCHETS AZOTÉS (verts et humides) :

- Déchets de cuisine
- Tontes de gazon
- Plantes vertes diverses

#### ➔ DÉCHETS CARBONÉS (secs et ligneux) :

- Paille (de céréales)
- Branches broyées
- Papier - carton
- Feuilles mortes
- Tourbe
- Sciure de bois

PENSEZ À ARROSER AU BESOIN ET À AÉRER RÉGULIÈREMENT VOTRE COMPOST !

# Le conseil communautaire, les conseils municipaux et les élections **face à la loi d'urgence**

Les élections municipales étaient initialement prévues les 15 et 22 mars 2020. Après un premier tour maintenu le 15 mars en pleine crise sanitaire liée à la propagation du coronavirus, le second tour a finalement été reporté au mois de juin.

Comment les conseils municipaux - et par ricochet, le conseil communautaire - vont-ils fonctionner en attendant ? Explications avec la loi d'urgence adoptée le 23 mars dernier.

Les élus dont l'élection est acquise à l'issue du premier tour du 15 mars ne verront pas leur mandat électif remis en cause, mais leur prise de fonction est reportée :

→ **EN MAI** dans les communes où la totalité des sièges du conseil municipal a été pourvue dès le 15 mars.

→ **LE LENDEMAIN DU SECOND TOUR** annoncé le 21 juin, pour les communes où le conseil municipal est incomplet.

En attendant, les assemblées délibérantes élues en 2014 et leurs exécutifs voient leurs fonctions prorogées.

**À COURET, ARBON, ASPET ET RAZECUEILLÉ, IL FAUDRA ATTENDRE LE SECOND TOUR ANNONCÉ EN JUIN.**

**31 JUILLET**

NOUVELLE DATE LIMITE

D'ADOPTION DES BUDGETS LOCAUX



La Direction Générale de la communauté de communes assure une présence physique quotidienne à tour de rôle pour être en soutien des services en poste.

La Communauté de communes Cagire Garonne Salat fait partie des communautés de communes dont la totalité des 70 conseillers communautaires n'a pas été élue à l'issue du premier tour des élections municipales 2020.



## En attendant le second tour

Le conseil communautaire est composé des conseillers communautaires désignés en janvier 2017 lors de la création de la collectivité après les fusions issues de la loi NOTRe. Il en sera ainsi jusqu'en mai.

De mai à juin, une période transitoire verra siéger les anciens conseillers communautaires et ceux nouvellement élus.

Le bureau sortant, président et vice-présidents, sera reconduit jusqu'à l'élection du nouveau conseil communautaire, après le second tour des municipales. Cette réunion du nouveau conseil communautaire se tiendra après le 21 juin.

## Installation du nouveau conseil communautaire

Pour la Communauté de communes Cagire Garonne Salat, la réunion d'installation du nouveau conseil communautaire interviendra au plus tard le 10 juillet, si le report du second tour est maintenu au 21 juin.

**CELLULE DE CRISE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

SECRETARIAT@CAGIREGARONNESALAT.FR

**05.61.98.49.30**

## ÉCONOMIE



### Soutien aux entreprises

#### ÉTAT ET RÉGION

Les outils mis en oeuvre en Occitanie par la Région, la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Occitanie, la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat d'Occitanie et la Préfecture :

#### 3 MESURES PRINCIPALES :

- ➔ Mise en place d'un dispositif concerté d'appui aux entreprises
- ➔ Mise en place d'un FONDS DE SOLIDARITÉ financé par l'État et les régions pour les entreprises
- ➔ Respect des délais de paiement des fournisseurs

CCI HAUTE-GARONNE numéro d'appel régional

**0 805 18 19 20**

CELLULEDECRISE@TOULOUSE.CCI.FR

CRMA OCCITANIE numéro d'appel régional

**0 806 803 900**

PERMANENCE.SDE@CM-TOULOUSE.FR

RÉGION OCCITANIE numéro d'appel unique et gratuit dédié aux entreprises

**0 800 31 31 01**

#### DÉPARTEMENT

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne a décidé en urgence d'une avance de 60 % pour les prestataires de marchés publics des secteurs du bâtiment et des travaux publics à hauteur de 10 millions d'euros.

PLUS DE DÉTAILS SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DANS LA RUBRIQUE ÉCONOMIE / AIDE AUX ENTREPRISES.

### Soutien aux associations

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne va débloquer un fonds exceptionnel de 2 millions d'euros reconductible pour soutenir les structures associatives.

AIDE.ASSOS@CD31.FR

PLUS D'INFOS SUR LE SITE DU CD31  
WWW.HAUTE-GARONNE.FR/ACTUALITE/COVID-19-SOUTENIR-LE-TISSU-ECONOMIQUE

## PRODUCTEURS LOCAUX

### #jemefaislivrer

Le message est clair : restons chez nous ! Mais pour bien manger durant cette période de confinement, les producteurs locaux et les commerçants de proximité s'organisent pour nous livrer. Un bon moyen de soutenir leur activité en consommant local.

La Région Occitanie en mis en place l'opération **SOLIDARITÉ OCCITANIE ALIMENTATION**, avec la mise en ligne sur son site internet d'une plateforme dédiée aux professionnels de l'alimentation au plus près de chez vous :

**solidarite-occitanie-alimentation.fr**

L'occasion aussi de se replonger dans l'**annuaire des producteurs locaux** réalisé par le Conseil de développement Cagire Garonne Salat et accessible en ligne sur le site internet de la communauté de communes.



### SITE INTERNET

Le site internet de la communauté de communes est mis à jour très régulièrement en cette période de crise, vous pouvez y retrouver des liens vers les sites gouvernementaux et les dernières recommandations sanitaires :

WWW.CAGIREGARONNESALAT.FR

### FACEBOOK

La page Facebook de la collectivité est elle aussi active et partage nombre d'informations utiles, n'hésitez pas à la consulter.

WWW.FACEBOOK.COM/CAGIREGARONNESALAT

# Centres médicaux de proximité

Mise en place sur notre territoire de 3 centres de proximité COVID-19, avec un circuit dédié à la réception et à la prise en charge des patients.

## CONSULTATIONS UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.

### EN CAS DE :

- toux + fièvre
- ou d'essoufflement inhabituel

### LES CONSIGNES SONT LES SUIVANTES :

- ne vous rendez pas spontanément à la consultation
- mais appelez votre médecin traitant
- ou appelez le centre de proximité de votre territoire
- n'appelez le 15 (SAMU) qu'en cas de difficultés respiratoires majeures

## LES CENTRES DE PROXIMITÉ COVID-19 DE NOTRE TERRITOIRE :

Maison de santé pluridisciplinaire de SAINT-MARTORY **05.61.98.61.22**

Maison médicale de SALIES DU SALAT **05.61.90.55.34**

Maison de santé pluridisciplinaire d'ASPET **05.61.88.40.14**

CONSULTATIONS ASSURÉES  
TOUS LES JOURS  
DU LUNDI AU VENDREDI.

LE SAMEDI ET LE DIMANCHE,  
APPELER LE 15.

Coronavirus COVID-19

### Vous avez des questions sur le coronavirus ?

Plateforme téléphonique d'information :  
**0 800 130 000** (appel gratuit)

En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer, au retour d'une zone touchée par le virus, composez le 15

